

## Quels avantages la FICPI apporte-t-elle aux membres de l'ACPI ?

La FICPI rend le monde un peu plus petit, en rassemblant des conseils en propriété industrielle libéraux du monde entier.

Les membres de la FICPI proviennent de plus de 80 pays et régions répartis sur les six continents. Les membres de l'ACPI ont ainsi accès de manière exclusive à des informations, des documents et des conseils sur les meilleures pratiques professionnelles, en participant à des séminaires en ligne, à des conférences et à des comités réservés aux membres, ainsi que par l'intermédiaire du bulletin d'information et des documents d'information générale de la FICPI.

La FICPI offre aux membres de l'ACPI la possibilité de participer à des réunions sur des sujets et avec des conférenciers de grande qualité dans des lieux agréables partout dans le monde, tout en facilitant le rassemblement en petits groupes pour susciter des rencontres, renforcer des connexions, créer des opportunités d'affaires et des amitiés.

## Comment la FICPI renforce-t-elle la pratique libérale du conseil en propriété industrielle en France ?

La FICPI promeut l'excellence dans la pratique professionnelle des membres, soutient le développement commercial de leur activité et la professionnalisation de la gestion de leurs entreprises en partageant des informations, des conseils et les meilleures pratiques.

Ceci s'appuie sur des initiatives locales de formation et de sensibilisation sur des sujets relatifs aux brevets, aux marques et à tous les autres droits de propriété intellectuelle.

Les membres de l'ACPI participent à l'élaboration de la politique de la FICPI. Un rôle important d'une section nationale de la FICPI est en effet le droit d'envoyer un délégué à l'EXCO - l'organe directeur de la FICPI.

De plus, les membres de l'ACPI ont accès aux réunions de la FICPI, renforçant ainsi les relations entre membres au sein de collectifs locaux et internationaux qui portent tous un même engagement et une même attention envers la qualité.

Tous les membres de la FICPI sont pleinement qualifiés pour représenter des clients devant leur Office national ou régional et ont été admis comme membres en fonction de leur personnalité et de leurs capacités. Aussi, l'adhésion à la communauté FICPI crée des opportunités commerciales mutuelles, fondées sur la fiabilité des recommandations de membres FICPI dans leur juridiction.

La qualité des membres FICPI est reconnue par les clients qui leur font confiance, en France comme dans toutes les autres juridictions où ils opèrent.

## Comment les conférences de la FICPI profitent-elles aux membres de l'ACPI ?

Les conférences de la FICPI permettent de se tenir informé auprès de l'ensemble de la profession, au plan international, sur notre pratique et sur le droit.

Rejoindre l'une des commissions de la FICPI permet d'aller plus loin encore, de contribuer à l'élaboration des positions de la FICPI et de créer des relations enrichissantes et durables entre membres.

La sélectivité des critères d'adhésion facilite les rencontres entre membres partageant les mêmes affinités, et contribue à créer des opportunités d'affaires et des amitiés.

Des orateurs de grande qualité se produisent lors des conférences FICPI qui s'organisent dans les plus beaux sites du monde entier, avec un programme social divertissant comprenant des activités allant des dîners et des visites aux compétitions et aux activités sportives facilitant les contacts entre membres.

## Depuis 1884, l'Association des conseils en propriété industrielle (ACPI) se mobilise pour défendre les intérêts de ses membres

L'ACPI inscrit son action dans :

- une **dimension patronale**, en représentant les dirigeants de cabinets de CPI,
- dans une **dimension internationale**, au sein de la Fédération Internationale de la Propriété Intellectuelle (FICPI) où elle joue un rôle actif et reconnu.

Dans votre activité, vous devez faire face à de nombreux défis :

- renforcement du poids des legaltech et des fournisseurs de service (IPSP)
- érosion des marges,
- difficulté de recrutement,
- besoin de stabiliser les équipes,
- besoin de numérisation des process, etc.

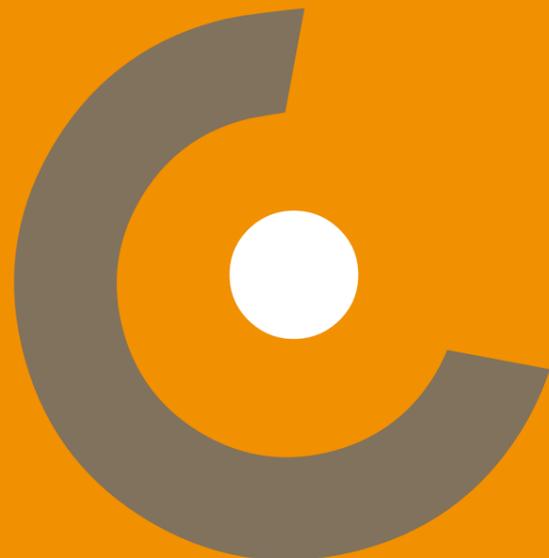
**Adhérer à l'ACPI, c'est la possibilité d'unir nos efforts pour relever ces défis**

[www.acpi.asso.fr](http://www.acpi.asso.fr)



# Les OBJECTIFS de l'ACPI

- Engager les actions nécessaires à la défense des intérêts des cabinets de PI et de leurs dirigeants
- Défendre notre indépendance et nos marges face aux fournisseurs de service PI (IPSP)
- Nourrir la réflexion stratégique des dirigeants des cabinets de PI
- Faciliter les échanges entre dirigeants des cabinets de PI
- Attirer les talents dans nos structures
- Développer l'activité des cabinets de PI, notamment:
  - Obtenir l'accès direct au brevet national français par la voie internationale (PCT)
  - Obtenir la création d'une chambre de recours administrative en matière de marques et de brevet
  - Continuer à développer la médiation des litiges
- Contribuer à l'évolution réglementaire de la profession
- Promouvoir la profession française à l'international en participant aux travaux de la FICPI



# LES RAISONS D'ADHÉRER



## Un cercle de réflexion

- Nourrir la réflexion prospective des chefs d'entreprise de la profession
- Définir ensemble les solutions pour l'avenir de la profession
- Echanger de manière conviviale entre confrères dirigeants de cabinet



## Des ressources mutualisées

- Bénéficier de prestations exclusives (assurances, événementiel)
- Disposer d'outils de gestion pour les dirigeants (convention d'honoraires, charte qualité)
- Accéder à des enquêtes réservées aux adhérents (salaires, télétravail)



## La force du collectif

- Agir ensemble pour influencer la décision publique
- Apprendre et partager lors des formations et des ateliers proposés par l'ACPI
- Intégrer le réseau international puissant de la FICPI et accéder à un vaste réseau de partenaires institutionnels

**Votre seule adhésion  
fait la différence !**

Adhérer n'exige pas d'investissement  
en termes de temps

**Adhésion gratuite la première année**